



RÈGLEMENT JEU CONCOURS

L'Union des Commerçants Bragards et Puissance Télévision ont décidé de faire gagner des entrées pour la Foire Expo de Saint-Dizier qui se déroule du vendredi 29 mai au lundi 1er juin.

Ce jeu concours est organisé par la société « Puissance Group' », domiciliée au 12 Allée Jean Moulin à Saint-Dizier. La société est joignable au 03.25.09.49.80 et l'e-mail est contact@puissancetelevision.fr. La société est établie sous le numéro de SIRET : 751 392 929 00012. « Puissance Group' » et est en partenariat avec l'Union des Commerçants Bragards.

Conditions d'admissions au jeu concours

Afin de pouvoir participer à ce jeu vous devez avoir un minimum de 18 ans pour des questions de facilité et d'ordre légal. Enfin pour pouvoir être éligible, il faudra que vous aimiez la page de Puissance Télévision, aimiez la page Foire Expo Saint-Dizier et que vous remplissiez le formulaire disponible sur notre site internet.

Durée du jeu concours

Le jeu concours sera mis en place sur notre page Facebook « Puissance Télévision » et sur notre compte Instagram « Puissance TV » à compter du 17 mai 2026 à 9h30 et ce pour une période de 5 jours jusqu'au 21 mai 2026 à 16 heures 30. Vous aurez la possibilité de gagner deux entrées pour la Foire Expo de Saint-Dizier. Si vous êtes le gagnant, nous vous contacterons sous 24 heures, sans réponse de votre part, nous tirerons au sort une autre personne.

Mentions légales

Il est important de préciser que cette opération n'est ni organisée, ni parrainée par Facebook. De plus, Puissance Télévision a réalisé ce concours en partenariat avec l'Union des Commerçants Bragards. Enfin, nous vous assurons que les informations relatives à vos identités resteront strictement confidentielles et que si vous le désirez elles seront détruites dès la fin de ce concours. Pour plus d'informations, merci de nous contacter UNIQUEMENT via notre page Facebook « Puissance Télévision ». Les prix doivent être acceptés tels quels et ne peuvent être échangeables ni moyennables.